

2^{ème} Colloque international

Communication publique et communication politique face aux usages du numérique ?

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat
16 et 17 avril 2019

Dans le cadre des activités conjointes du Centre de Recherche « Homme, Langues, Cultures et Religion », (HLCR) et du Laboratoire « Langue, Traduction, Communication et Culture » (LT2C) de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Mohammed V de Rabat (Maroc),

Le Département des Sciences et Techniques de la Communication (DESTEC) organise en partenariat avec :

Partenaires scientifiques et institutionnels

- ✓ Ministère de la fonction publique et de la modernisation de l'administration
- ✓ La Chaire UNESCO sur les pratiques journalistiques et médiatiques, Université de Strasbourg, (France)
- ✓ L'Association Marocaine des Sciences de l'Information et de la Communication (AMSIC)
- ✓ Campus France, dans le cadre du projet PHC Maghreb « Communication et mutations de l'espace public », coordonné par Catherine Ghosn.

Argumentaire

À l'ère du chaos informationnel, la communication est plus que jamais nécessaire à l'organisation de l'espace et des débats publics, au maintien de la cohésion sociale, à la recherche voire la fabrication du consentement des gouvernés aux décisions des gouvernants.

Les frontières entre communication publique et communication politique semblent, aujourd'hui, encore poreuses. Si des tentatives de distinction existent en théorie, en pratique les deux concepts sont en constante interaction voire en amalgame.

Une première conception œcuménique de la communication politique se traduirait par la nature des communicants ; il s'agirait d' « un processus interactif concernant la transmission de l'information entre les acteurs politiques, les médias d'information et le public » (Norris, 2000).

La communication publique est menée par l'Etat et ses institutions publiques pour répondre au droit à l'information des citoyens. Maintenir ce dialogue est devenu une norme *sine qua non* de qualité du service public à tel point que les institutions créent des postes permanents de chargé de communication ou de relations publiques. Ces agents mettent à la disposition des citoyens des données publiques, offrent des services et valorisent l'image de leurs institutions. La communication politique, elle, est marquée par son caractère le plus souvent partisan et idéologique. Les décideurs à la tête des institutions publiques sont souvent des hommes politiques tellement conscients de la dimension stratégique de la communication dans le façonnement de l'opinion publique qu'ils s'entourent, de manière doctrinaire depuis les années 80, de conseillers en communication ; des professionnels chevronnés en communication politique qui n'hésitent pas à mettre les services en charge de la communication publique au profit de l'image de leur chef politique. La communication publique, censée être apolitique et d'intérêt public, côtoie en permanence une communication aux couleurs partisans. En même temps, doit-elle exclure toute dimension politique ? Comment peut-elle respecter les principes d'égalité et de neutralité du service public ? Et quels rapports doivent entretenir les professionnels de la communication publique et les chargés de la communication politique durant leurs mandats ?

Cette conception liée à la nature des communicants introduit, de fil en aiguille, une communication politique définie par sa finalité. « La transmission de l'information » suggérant, selon Norris, une communication systémique et neutre est loin de refléter les desseins réels de toute communication politique. Blumler (1990) parle d'« une compétition pour influencer et contrôler, grâce aux principaux médias, les perceptions publiques des événements politiques majeurs et des enjeux »

La communication publique est pour l'Etat un outil stratégique pour informer le citoyen des données et actions publiques et le sensibiliser à certaines causes d'intérêt général. Certes, la communication politique assure, elle aussi, cette fonction délibérative au service du débat démocratique et des échanges publics. Mais, elle vise bel et bien la séduction, la manipulation et le contrôle de l'opinion publique. L'une opère par obligation démocratique et pour une qualité du service, tandis que l'autre agit par intérêt idéologique et compétition électorale.

Dans cette course vers les urnes, on assiste au développement d'un merchandising politique. Le politique a ainsi résolument quitté son attitude strictement institutionnelle pour devenir un véritable aspirateur d'idées de marketing. On assiste au développement de la publicité politique, des campagnes téléphoniques, des sondages de popularité, du neuromarketing politique... car le pouvoir appartient aux plus apparents. Les élections américaines l'ont prouvé, et plus récemment en France, des candidats « extrinsèques » sont élus grâce au *star-system*. Avec le développement du numérique, on communique désormais par le « buzz », les blogs, les *fake news* et autres formes de campagnes cyniques.

Dans ce sens, la communication politique semble évoluer plus rapidement que la communication publique dans la mesure où celle-ci garde encore sa raison d'être : communiquer pour sensibiliser, informer, etc., alors que la première se réduit de plus en plus à l'ostentation d'actions inexistantes ou détachées du réel : « agir politiquement » est devenu désormais « mettre en scène ».

Enfin, un troisième aspect susceptible de distinguer communication publique et communication politique serait l'espace-temps. Si les deux s'exercent dans l'espace public, leur programmation dans le temps doit être nettement différée notamment en période électorale. A travers des règles et des procédés différents, la communication publique est voisine de la communication électorale dans la mesure où toutes les deux sont pratiquées par l'homme politique tantôt durant son exercice du pouvoir et tantôt durant sa quête du pouvoir. S'il s'agit véritablement de deux moments distincts, il est impératif de savoir, à travers une réflexion scientifique et au-delà du cadre réglementaire, quand s'arrête le premier et quand commence le second.

On voit bien que les deux notions se profilent aujourd'hui à travers autant de définitions que d'incertitudes. Que l'on parle de théories, de techniques ou de pratiques, ces deux champs disciplinaires sont des objets d'étude difficiles à appréhender car ils se basent sur des concepts eux-mêmes surchargés de sens et aux contours incertains. Ce qui précède n'est qu'un ensemble de pistes de réflexion sur des phénomènes qui nous semblent être au cœur de l'interrogation sur ses jeux de miroirs et de frontières entre communication publique

et communication politique. La signification que l'on pourrait consentir à ces deux notions nouvellement et intensément présentes dans l'espace public s'avère nécessaire et fait appel à une réflexion épistémologique, éthique et réglementaire profonde.

En effet, la question des usages et des pratiques numériques adoptées ces dernières années par les acteurs publics et politiques constitue un noyau de réflexion pour les deux types de communication : le web et les réseaux sociaux ont, en quelque sorte, modifié les circuits traditionnels de l'information.

Cette deuxième édition du colloque a pour objectif de spécifier et creuser cette question abordée lors de sa première édition, plus globale, sur la communication publique et les métamorphoses sociales.

Nous proposons donc certains axes de réflexion :

- Frontières communication publique et communication politique
- Communication publique et communication politique : expériences de terrain
- Service public et nouvelles normes d'accès numériques
- Rôle des médias numériques dans l'action et les débats publics
- Réseaux sociaux et nouvelles formes de communication politique
- Formes de médiation et communication partisane sur le Web
- Communication politique, médias et radicalité numérique
- Communication politique, action électorale et réglementation

Propositions de communications et d'articles

Les propositions doivent être accompagnées des noms, affiliations et adresses e-mail des auteurs sur une page séparée. Elles seront envoyées à *l'adresse mail* :

Colloquecommunicationrabat@gmail.com

L'évaluation se fera en double aveugle par le comité scientifique.

Dates à respecter :

- **20 mars 2019** : Date limite de réception des textes complets des communications (36000 caractères espaces compris), avec le nom de l'auteur, fonction, affiliation et adresse électronique, en arabe et en anglais).
- **30 mars 2019** : notification des résultats par mail

Consignes aux auteurs :

Merci de respecter les consignes pour faciliter la publication des actes :

1) L'auteur doit indiquer le titre de sa proposition, son prénom, nom, établissement d'attache et son Courriel sur la première page et le titre et la proposition sur la deuxième page.

2) Le format du texte : Corps de texte : Times New Roman 12, interligne simple. Les notes en bas de page : Times New Roman 10, interligne simple.

3) les titres : Arial (14, 13, 12, gras)

3) Les références bibliographiques se présentent de la manière suivante :

- Pour un ouvrage : Nom de l'auteur, initiale du prénom, année d'édition, titre *de l'ouvrage*, lieu d'édition, maison d'édition, pages ou page exacte de la citation.
- Pour un ouvrage collectif: Nom de l'auteur, initiale du prénom (éd.), année d'édition, titre de l'ouvrage lieu d'édition, maison d'édition.
- Pour un chapitre d'ouvrage collectif: Nom de l'auteur, initiale du prénom, année d'édition, « titre du chapitre », in nom du coordonnateur de l'ouvrage initial (éd.), titre *de l'ouvrage (en italique)*, lieu d'édition, maison d'édition, nombre de pages ou page exacte de la citation.
- Pour un article de revue: Nom de l'auteur, Initiale du prénom, année d'édition, « titre de l'article », *nom de la revue (en italique)*, numéro de la revue, mois ou numéro trimestriel, nombre de pages ou page exacte de la citation.

Une sélection de communications sera publiée. Les auteurs dont les communications auront été retenues par le comité scientifique devront soumettre leur texte intégral dans les délais après la tenue du colloque.

Président du colloque

Bendahan Mohamed, Lab. (LT2C), Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat

Présidents du Comité d'organisation

El Mendili Soumaya, Lab. (LT2C), Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat

Larhissi Nadia, Lab. (LT2C), Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat

El Hassouni Mohammed, Lab. (LT2C), Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat

Comité d'organisation

○ **Professeurs**

Boutayba Ali, Lab. (LT2C), Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat.

El Housni Zakia, Lab. (LT2C), Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat.

Bathahi Madiha, Lab. (LT2C), Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat.

Moumen Nadia, Lab. (LT2C), Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat.

El Ghouлами Khadija, Lab. (LT2C), Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat.

El Gouchi Awatif, Lab. (LT2C), Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat.

Mansoureddine Abdelhakim, Lab. (LT2C), Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat.

○ **Doctorants**

Chorfi Si Mohammed, Lab. (LT2C), Université Mohammed V de Rabat, Maroc

El Merzaki Bendaoud, Lab. (LT2C), Université Mohammed V de Rabat, Maroc

Barradi Hanane, Lab. (LT2C), Université Mohammed V de Rabat, Maroc

Maroub Fadoua, Lab. (LT2C), Université Mohammed V de Rabat, Maroc

Ameur Abderrahim, Lab. (LT2C), Université Mohammed V de Rabat, Maroc

Satane Youssef, Lab. (LT2C), Université Mohammed V de Rabat, Maroc

Chemaou Saad, Lab. (LT2C), Université Mohammed V de Rabat, Maroc

El Hadrati Adil, Lab. (LT2C), Université Mohammed V de Rabat, Maroc

○ **Master « Communication des Organisations, Qualité et Développement Durable »**

Comité scientifique

Akhiate Yassine, HACA, Rabat, Maroc

Ammor Samira, Université Hassan II de Casablanca, Maroc

Amsidder Abderrahmane, Université Zohr, Agadir, Maroc

Aoudia Nacer, Université de Bejaia, Algérie

Belabdi Mustapha, Université du Québec à Montréal (UQAM), Canada

Bendahan Mohamed, FLSH, Université Mohammed V de Rabat, Maroc

Belakhdar Abdelhak, FSE, Université Mohammed V de Rabat, Maroc

Bessières Dominique, Université de Rennes, France

Boutayba Ali, Université Mohammed V de Rabat, Maroc

Bratosin Stefan, Université de Montpellier, France
Bouchaala Nabila, ESJ d'Alger, Algérie
Boudhim Zakaria, FLSH, Université Mohammed V de Rabat
Chakouk Said, FSE, Université Mohammed V de Rabat, Maroc
Chaouni Nawel, Université de Toulouse, France
Daimallah Warda, Université de Bejaia, Algérie
D'Almeida Nicole, Université Paris-Sorbonne /Celsa, France
Daghmi Fathallah, Université de Poitiers, France
El Abbadi Abderrazzak, Université Ibn Tofail, Kénitra, Maroc
El Bah Mohammed, FLSH, Université Mohammed V de Rabat
El Bour Hamida, IPSI, Université de la Manouba, Tunisie
El Hani Jamal Eddine, FLSH, Université Mohammed V de Rabat, Maroc
El Hassouni Mohammed, Université Mohammed V de Rabat, Maroc
El Kirat Yamina, Université Mohammed V de Rabat, Maroc
El Maouhal Mokhtar, Larlanco, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc
El Mendili Soumaya, Université Mohammed V de Rabat, Maroc
Elouafa Jamal, Université Mohammed V de Rabat, Maroc
El Ouafa Idriss, FLSH, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc
Ennassiri Hassan, FLSH, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc
Erradi Amina, FLSH, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc
Fenniche Raja, ISD, Université de la Manouba, Tunisie
Ghosn Catherine, Université de Toulouse, France
Klein Annabelle, Université de Namur, Belgique
Lachkar Abdenbi, Université Paul Valéry Montpellier3, France
Lasfar Amina, Université Catholique de l'Ouest, Angers, France
Laulan Anne-Marie, Université Bordeaux Montaigne, France
Le Moenne Christian, Université de Rennes, France
Makach Fatiha, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc
Megard Dominique, Présidente Cap'Com, Lyon, France
Merah Aissa, Université de Bejaia, Algérie
Meyer Vincent, Université de Nice Sofia Antipolis
Moundib Abdelrhani, Université Mohammed V de Rabat, Maroc
Nacer Idrissi Abdelfettah, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc
Ndiaga Loum Université du Québec en ouatais, Canada
Ouchelh Maria, Université Mohammed V de Rabat, Maroc

Touati Zeinab, Université du Havre, France

Toumi Farid, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc

Toumi Issam, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc

Tudor Mihaela Alexandra, Université de Montpellier, France

Viallon Philippe, Université de Strasbourg, France

Youssoufi Khadija, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc